



MOT DU DIRECTEUR GENERAL DE TSA

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Chers collègues,



L'année 2021 qui s'achève a été riche en enseignements comme la précédente.

En effet, la pandémie COVID-19, apparue l'année d'avant, s'est imposée à l'humanité et nous a obligé à vivre autrement. Exerçant notre noble métier d'agent de sûreté à l'Aéroport International Blaise DIAGNE, vous avez fait montre d'une capacité de résilience remarquable. Ainsi, malgré les cas enregistrés, vous avez su garder la tête froide et le calme requis en pareilles circonstances et avez continué d'accomplir la mission avec professionnalisme. A ce titre, lors des différentes évaluations par des organismes internationaux, vous avez montré votre savoir-faire et savoir-être et relevé les défis. Je vous invite à poursuivre sur cette voie de l'excellence.

*Par ailleurs, l'année 2021 aura été propice à la formation syndicale. En effet, une partie du personnel a suivi la formation « **dialogue social et implication des représentants du personnel dans la gestion des questions sociales** » lui permettant d'être mieux informé sur les droits et devoirs.*

*En outre, l'année 2021 aura ainsi vu démarrer les négociations de l'**Accord Collectif d'Etablissement** entre les partenaires sociaux et la Direction générale qui aboutissent à d'importantes avancées bénéfiques aux agents. Je citerai entre autres : la grille salariale, le plan de carrière, la retraite complémentaire, la subvention de la restauration et le 13^e mois. Tout ceci traduit la volonté de la Direction de placer les agents dans les conditions optimales pour exercer leur métier mais souligne également, sa vocation d'entreprise sociale.*

Je vous invite toujours à davantage de vigilance car, notre métier et notre mission ne peuvent souffrir de négligence ou de laxisme. Il en va de la crédibilité de chacun et de tous.

*Enfin, je voudrais vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles respectives, mes vœux, les meilleurs pour l'année 2022. « **Déwénati !** »*

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ

La campagne de vaccination contre la COVID 19 a commencé sur le territoire national.





MOT DU DIRECTEUR D'EXPLOITATION



Chers collègues,

L'année qui s'achève, à l'instar de la précédente, a été marquée par la persistance de la crise sanitaire du covid-19 qui continue, avec ses conséquences néfastes, à engendrer des dommages considérables dans tous les secteurs d'activités, particulièrement dans le transport aérien.

La mutation et la propagation rapide du virus n'ont pas fini de nous surprendre et de susciter davantage d'inquiétude et d'incertitude dans la communauté de l'aviation civile même si un brin d'espoir de relance définitive est vécu par les professionnels.

Dans le domaine de la sûreté, des résultats probants ont été obtenus en 2021, grâce à un engagement de toute l'équipe de Téranga Sûreté Aéroportuaire.

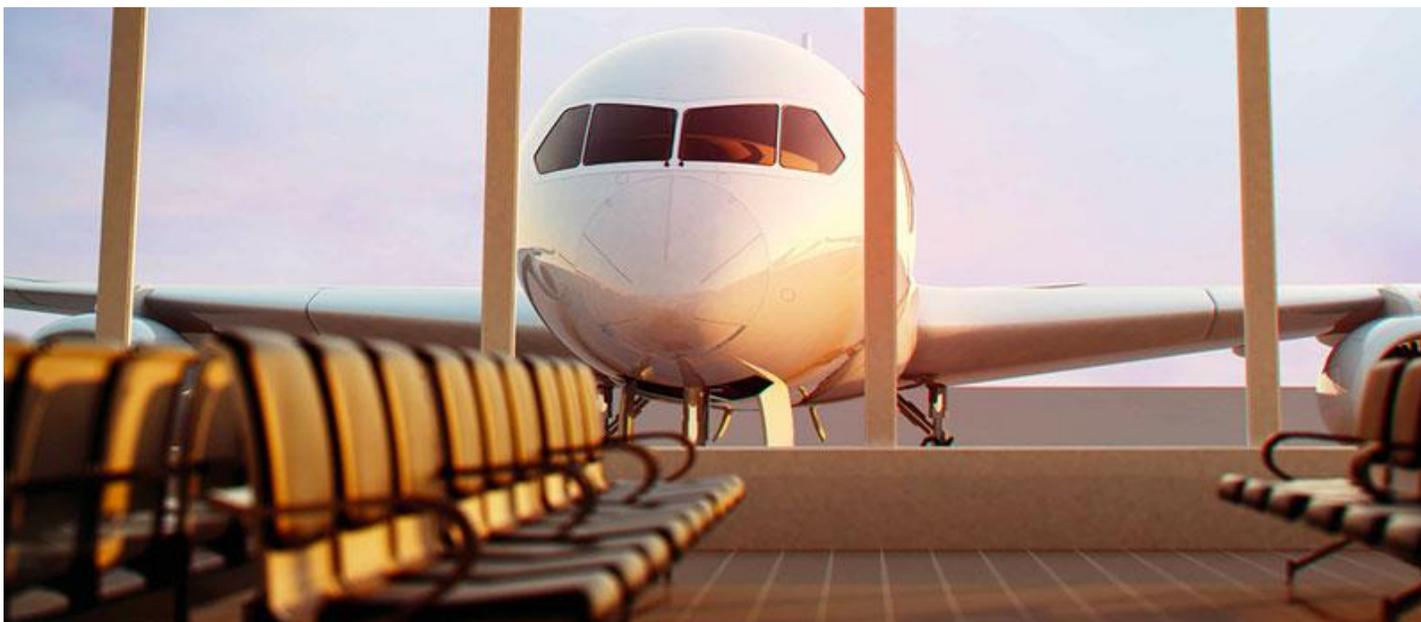
La confiance des exploitants et des partenaires internationaux ne peut se justifier que par une vigilance constante et une détermination soutenue pour répondre de façon positive aux exigences nationales et internationales de sûreté.

L'importance des enjeux liés à la sûreté, notre cœur de métier, fait appel à une claire conscience de la culture organisationnelle et de solutions définitives pour réduire les vulnérabilités et favoriser une amélioration des performances afin de garantir un système de sûreté viable, dans un

contexte mondial d'insécurité où l'aviation continue d'être une cible attrayante.

Au début de ce nouvel an 2022, pour faire face et relever les défis qui nous attendent, je vous engage à vous inscrire dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité de service pour répondre aux résultats attendus par la Direction Générale qui s'ingénie, dans un environnement économique difficile, à toujours mieux faire pour améliorer les conditions de travail et la situation sociale de son personnel.

*Enfin, je vous présente, à vous et à vos familles respectives, mes vœux les meilleurs de bonne et heureuse année, d'excellente santé dans la longévité, de succès professionnel, de paix du cœur et d'esprit. **Déwénati***





FIN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION PARITAIRE CHARGÉE DE LA NÉGOCIATION DE L'ACCORD COLLECTIF D'ÉTABLISSEMENT.

L'Accord Collectif d'Établissement qui a démarré ses travaux le jeudi 25 mars 2021 à la Direction générale de TSA, a bouclé huit mois de négociations. En effet, la dernière réunion de relecture et de correction du draft a eu lieu le jeudi 09 décembre avec la participation de tous les membres : représentants de la Direction générale, du Collège des délégués et des personnes ressources dont le SG du SUTTAAAS. Ce fut l'occasion pour le Directeur général adjoint de TSA et président de ladite Commission, de remercier tous les membres pour l'excellent travail abattu et qui fera date dans les annales.

En effet, le métier d'agent de sûreté à titre privé est né avec TSA, première entreprise sénégalaise délégataire de service public par la volonté des autorités d'externaliser cette activité régaliennne. Il s'est réjoui des avancées très significatives au vu des résultats probants obtenus mettant désormais

les agents dans une perspective de carrière prometteuse.

Lui emboitant le pas, le SG du SUTTAAAS a dit sa satisfaction personnelle et collective d'avoir participé à l'élaboration de ce document qui va normer le travail de sûreté avec TSA, première entreprise privée qui a contribué à résorber le chômage des jeunes. Il a souhaité voir l'Inspection du Travail valider cet important document qui sera ensuite contresigner par les parties prenantes.

Pour sa part, le coordinateur du Collège des délégués de TSA, a dit toute sa satisfaction d'avoir enfin vu le bout du tunnel avec l'harmonisation des points de vue des différentes parties. Il a tenu à remercier tous les membres notamment ses pairs qui ont fait preuve de dépassement dans les négociations. Enfin, il a souhaité voir ce document suivre son cours normal

et aboutir à la satisfaction des agents, les principaux bénéficiaires.

A.NDIAYE



*Le Président de la commission
P.D.S - DGA*

RESTITUTION DE L'ACCORD COLLECTIF D'ÉTABLISSEMENT.

Le mardi 21 décembre 2021 a eu lieu à la Direction générale (4^e étage) la restitution des travaux de l'Accord collectif d'établissement.

Présidée par le Directeur général de TSA, elle a vu la participation du DGA, DIREX, DAF, COO, CTRH, du coordinateur de la prestation Compagnie, des personnes ressources, des commandants de permanence et des membres du Collège des délégués. Après avoir salué les participants, le DG a dit la volonté marquée de la Direction pour que 80% de l'Accord profitent aux agents. Il a félicité les membres de la Commission et fait une mention spéciale au Secrétaire général du SUTTAAAS, pour sa disponibilité et ses conseils éclairés. Ensuite, il a demandé au DGA et président de la Commission de présenter les grandes lignes dudit Accord. Dans son mot introductif, ce dernier a dit que l'Accord d'Établissement vise à stabiliser et à fidéliser le métier d'agent

de sûreté avec l'externalisation de la filière. Même si au départ les contrats étaient basés sur l'Accord de la Convention collective du Commerce, il y a des spécificités dont la couverture médicale, la prime de transport attribuée aux agents avant l'acquisition des bus mais non retirée car, considérée comme un avantage acquis, certains avantages sociaux tels



que l'avance Tabaski, la restauration, la prime de certification, etc.

Il a rappelé que l'Accord d'établissement est plus avantageux puisque basé sur des TDR, objet d'un consensus. Il a noté que l'Accord d'établissement prévoit des droits essentiels notamment la nouvelle grille salariale, le plan de carrière de

l'agent de sûreté qui s'opère d'année en année suivant une progression moyenne historique de 4% et une augmentation de 15% sur le salaire des agents. Il a aussi informé que l'Accord d'établissement prend en compte l'Assurance Retraite Complémentaire qui offre des garanties à la retraite après une longue présence. Le 13^e mois, appelé prime de bons résultats, prime de fin d'année ou prime de rendement, pris en compte dans l'Accord d'établissement, sera payé à la fin du mois de décembre avant même sa signature avec une incidence de 26% sur les salaires et 8,5% sur le budget de 2022. Il a annoncé que sur le plan administratif, dès sa signature, l'Accord d'établissement entre dans le dispositif réglementaire national. Enfin, Il dit que 80% de l'incidence financière de cet Accord vont aux agents car, TSA est une entreprise orientée vers le social dont 72% du budget sont des dépenses salariales.

Au nom de ses pairs, le coordinateur du Collège des délégués a remercié ses camarades, membres de la Commission qui ont fait preuve de sagesse, de dépassement allant même jusqu'à sacrifier leurs jours de repos et de congés pour assister aux travaux. A l'heure du bilan, tous s'approprient cet Accord d'établissement qu'ils vont défendre devant leurs mandants. Enfin, il a remercié la Direction générale au nom des agents pour avoir accédé à la demande du personnel en octroyant le 13^e mois. Clôturant cette rencontre, le Directeur général a, par anticipation, souhaité Joyeux Noël et bonne année 2022 à tous et à leurs familles respectives tout en exhortant à la vigilance pendant les fêtes de fin d'année. Il a appelé les agents à sacrifier à la vaccination compte tenu de la position de porte d'entrée de notre espace de travail. **A.NDIAYE**





VISITE DE PRISE DE CONTACT DU REPRESENTANT RESIDENT DE LA TRANSPORTATION SECURITY ADMINISTRATION DES USA AU SENEGAL.

Le vendredi 26 novembre 2021, le Directeur général de Téranga Sûreté Aéroportuaire et son équipe ont eu l'honneur de recevoir M. ALTMAN, nouveau représentant résident de la Transportation Security Administration des USA au Sénégal.

A l'entame de ses propos, le Directeur général a rappelé l'historique des précédentes collaborations entre Téranga Sûreté Aéroportuaire et la TSA. Sans nul doute cette visite ne peut qu'être magnifiée et contribue ainsi à la pérennisation de la collaboration qui unit le Sénégal et les Etats -Unis.



Afin de permettre à son hôte de mieux s'imprégner des rôles et missions de Téranga Sûreté Aéroportuaire dans la mise en œuvre des mesures de sûreté, une présentation power point a été projetée.

Mettant un point d'honneur au respect de la réglementation, le Directeur général est revenu sur la qualité des ressources humaines, un atout majeur pour Téranga : un personnel rigoureusement sélectionné et régulièrement remis à niveau et, presque tous certifiés par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie.

M. ALTMAN, au terme de cet échange fluctueux, a remercié les dirigeants de Téranga Sûreté Aéroportuaire pour l'accueil chaleureux et a salué la qualité des prestations ainsi que la collaboration entre Téranga Sûreté Aéroportuaire et TSA des USA. Il a, en outre, promis du matériel de travail à la Direction de Téranga Sûreté Aéroportuaire. Enfin il a terminé en exprimant sa volonté de faciliter le renforcement des capacités des agents de Téranga.



CELEBRATION DES 20 ANS DE LA HAAS : La culture de la sûreté au menu d'un panel de haut niveau

La Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (HAAS) a 20 ans le 1^{er} octobre 2021. Pour marquer cette date, l'institution a convié les acteurs aéroportuaires à un panel tenu au hangar pèlerins de l'Aéroport International Blaise Diagne sur : « la culture de la sûreté ».

L'ANACIM, l'autorité de l'aviation civile ; LAS, le gestionnaire de l'aéroport ; les forces de défense et de sécurité ; et TSA, ont pris part au panel à travers plusieurs angles qui convergent vers la culture de la sûreté.

Le Directeur général de l'ANACIM était invité à développer le sujet sous l'angle, « la promotion de la culture de la sûreté ».

Selon le directeur général, « les ambitions du Sénégal déclinées dans le Projet Hub aérien et Touristique doivent pousser chacun de nous à adopter cette culture de la sûreté et à l'intégrer dans ses activités au sein de son organisation ».

Avançant sur les étapes franchies par le Sénégal en matière de sûreté, le Directeur général de l'ANACIM informe que « le taux de conformité aux normes de l'OACI du Sénégal se situe à 77% alors que la moyenne mondiale est 71% ». « La certification d'aérodrome obtenue juste après un an de fonctionnement par l'AIBD est une preuve palpable de l'intégration de la sûreté par les parties prenantes sur la plateforme. Aussi les résultats d'évaluations menées régulièrement, par l'OACI, l'UEMOA, la TSA (Etats-Unis), la DGAC (France) confirment cet état de fait », selon monsieur Gueye.

Il n'a pas manqué de souligner que le concept de culture de la sûreté repose sur un principe : la sûreté est la responsabilité de tous – à tous les niveaux. Tous les intervenants du panel ont souligné la nécessité de mesurer davantage l'importance de la prise en compte de la sûreté sur nos plateformes

aéroportuaires. Dans la même veine, le Général Joseph Mamadou Diop, Chef d'état-major particulier du Chef de l'État a invité chacun « à ne jamais



accepter d'être le maillon faible de la chaîne ».

Pour le Colonel Babacar Sedikh Diouf, Secrétaire Général de la HAAS, la structure s'est bonifiée au fil des années et a reçu le satisfécit des organismes internationaux d'audit.

Venu présider la rencontre au nom du ministre Alioune Sarr, le Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, sieur Makhtar Lakh, a relevé dans son allocution de clôture, que « l'importance de la prise en charge de la sûreté a poussé le Chef de l'Etat a placé les projets de sûreté au rang de priorité lors du Conseil présidentiel sur le Hub aérien et touristique du Sénégal ».

Source : AIR.Actu



Domaine syndical : Renforcement de capacités des travailleurs de Téranga Sûreté Aéroportuaire (TSA)

Afin de Promouvoir une paix sociale durable facteur d'un environnement de travail apaisé, la direction générale de TSA en collaboration avec l'Inspection du Travail et de la Sécurité Sociale de Thiès, a organisé deux (02) sessions de formation du 29 septembre au 1^{er} octobre et du 06 au 08 octobre 2021 au profit de ses agents.

L'objectif général de cet atelier est d'asseoir durablement la paix sociale au sein de TSA et surtout, d'outiller les participants à une meilleure compréhension du dialogue social et de ses enjeux.

Ce dialogue social, en lui-même, constitue un facteur de progrès pour le travailleur mais aussi, un facteur de performances pour l'employeur (Win-Win) en permettant la mise en place de revendications de qualité par le travailleur et de solutions sur le long terme par l'employeur, favorisant ainsi un environnement de travail durable et apaisé.

Cet atelier a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension de leurs droits et devoirs entre autres, d'acquérir les outils nécessaires pour réussir une négociation et, d'éviter ainsi la grève faisant d'eux des acteurs actifs du dialogue social. Ainsi, ils connaîtront le mécanisme de gestion des conflits collectifs de travail pour un dialogue social constructif.



Je remercie la Direction Générale pour cette session de formation instructive et passionnante. J'adresse mes vifs remerciements aux formateurs de nous avoir donné les compétences nécessaires durant ce temps de manière interactive.

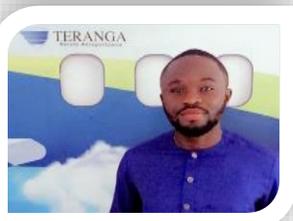
M. CAMARA



Par ailleurs, la formation revêt une importance capitale dans la mesure où elle nous permet de mieux cerner le syndicalisme qui était jusque-là incompris. Mieux, le dialogue social est une voie de recours pour anticiper et amoindrir les tensions dans le milieu du travail.

Les débats sur le code du travail ont permis de connaître les droits et les obligations du travailleur, de l'employeur, mais aussi les types de contrat qui les lient

Y. SY



C'est une formation captivante, profitable et avantageuse dans la mesure où elle nous a permis de saisir le sens du dialogue social en tant que tel, cette expression que nous entendons beaucoup sans savoir ce que cela signifie et quel rôle il joue dans la société.

B.M. TOURE



Dans le cadre de la coopération policière entre la France et le Sénégal, la Police de l'Air et des Frontières (PAF) française a organisé un séminaire de formation intitulé « Gestion des frontières » qui s'est déroulée du 08 au 12 novembre 2021 à l'Aéroport International Blaise Diagne. Quatre agents de Téranga Sûreté Aéroportuaire y ont pris part. Le Directeur de l'Exploitation a représenté le Dg, empêché, à la cérémonie de clôture.

PÔLE FORMATION TSA

Pour mieux répondre aux besoins de formation et contribuer ainsi au renforcement de capacités de ses agents, deux (02) nouveaux instructeurs agréés par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ont enrichi le pôle de formation de TSA.

La direction générale adresse ses vives félicitations à mesdames Aïssatou Ndiaye DIAGNE et à Amina Kobor DIOUF respectivement instructeur en sûreté de l'aviation civile et en marchandises dangereuses catégorie 12.

ATELIER SUTTAAAS

Dans l'optique de mieux outiller les délégués syndicaux de l'Aéroport International Blaise Diagne, un atelier de formation organisé par le SUTTAAAS a eu lieu dans la salle de formation de la Direction générale de TSA.

Ce dernier s'est déroulé du 21 au 23 novembre 2021 et avait pour thème : « **Développement des capacités syndicales** ». Au sortir de cette formation instructive, animée par le camarade Baïla SOW et très appréciée par les stagiaires, qui n'ont pas manqué de magnifier cette initiative.





TOURNOI « NIO FAR »

Téranga Sûreté Aéroportuaire a pris part à la 4^e édition du tournoi « NIO FAR » organisé le samedi 11 décembre 2021 au Camp Leclerc par **Limak AIBD Summa (LAS)**, gestionnaire de l'Aéroport International Blaise Diagne.

Cette activité sportive a pour but de raffermir les liens entre les différentes structures de la plateforme aéroportuaire. Au finish de cette compétition, la société 2AS est sortie vainqueur dans les deux disciplines. Elle est suivie en basket par l'équipe de Téranga Sûreté Aéroportuaire et en football par l'équipe de LAS.



MARATHON EIFFAGE

Les agents de la Direction générale de Téranga Sûreté Aéroportuaire ont pris part le dimanche 21 novembre 2021 à la 3^e édition du Marathon Eiffage, organisée par la société EIFFAGE. Cet évènement sportif et multiculturel de premier plan a permis de renforcer l'esprit d'équipe les deux entités.

En relevant le défi des 10 km, les participants ont su partager et promouvoir le sport et ses valeurs de cohésion, d'engagement, de rigueur et de diversité qui leur sont chères.

